

Compte-rendu conseil municipal du 3 Septembre 2021

Présents : Le Maire Freygefond, Alain Laporte, Olivier Pallier, Olivier Borderie, Nathalie Chenard, Blanche Messiaen, Frédéric Bourzac, Brigitte Lefebvre, Serge Pallot, Adélaïde Massias,

Ordre du jour :

1. Lotissement Chantauzel : Proposition de vente de deux lots

Le Maire ouvre la séance à 20 h 07, en rappelant l'ordre du jour.

1. Lotissement Chantauzel : Proposition de vente de deux lots

Le maire fait lecture du projet de délibération concernant la vente de deux lots du lotissement de Chantauzel par Mme Rémy de l'agence Immobilière Réparat d'Objat.

Il rappelle que le prix de vente du mètre carré afin d'équilibrer le budget est de 41€.

Les commissions Finance et urbanisme ont travaillé sur le dossier et propose un prix planché de 33€ du m2.

Proposition de prix faite par les futurs acquéreurs :

Lot 3 : 759 m2 : 25 000€ hors frais d'agence

Lot 4 : 785 m2 : 28 000€ hors frais d'agence

Cela représente un besoin en approvisionnement du budget principal de 6274,36€ pour le lot 3 et 6748€ pour le lot 4.

Brigitte rappelle que la réforme des budgets de 2022 entraine la mise en place d'un budget unique regroupant le budget principal de la commune et le budget Chantauzel et que le budget principal versait jusqu'à présent une subvention au budget Chantauzel afin de couvrir le prêt bancaire.

Serge souligne qu'une perte budgétaire est inévitable compte tenu du prix de vente fixé lors de la création du lotissement.

La maire précise que la vente des lots est un point positif et permettra de rassurer la préfecture et la trésorerie et permet d'éviter d'éventuelles difficultés financières pour la commune.

Le notaire choisi pour la vente est Me Ponthier à Objat.

La délibération est votée à l'unanimité.

La séance est levée à 20H27.